



## Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2022-152-1

Version PDF

Référence : 2022-152

Ottawa, le 18 août 2022

### Diverses titulaires

L'ensemble du Canada

*Dossier public : 1011-NOC2022-0152*

## Appel de demandes de renouvellement de licences – Correction

### Présentation des demandes de renouvellement de licences de radiodiffusion de stations de radio qui expirent le 31 août 2023 – Renouvellements au moyen du processus régulier

1. Le Conseil corrige l'annexe de *Appel de demandes de renouvellement de licences – Présentation des demandes de renouvellement de licences de radiodiffusion de stations de radio qui expirent le 31 août 2023 – Renouvellements au moyen du processus régulier*, Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2022-152, 10 juin 2022 (avis de consultation de radiodiffusion 2022-152).
2. Plus précisément, le nom de la titulaire de CIOG-FM Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard), énoncé à l'annexe de l'avis de consultation de radiodiffusion 2022-152, est corrigé de manière à lire **International Harvesters for Christ Evangelistic Inc.** au lieu de International Harvesters for Christs Evangelistic.
3. Le nom de la titulaire des stations de radio commerciale suivantes, énoncé à l'annexe de l'avis de consultation de radiodiffusion 2022-152, est corrigé de manière à lire **Pattison Media Ltd.**, au lieu de Jim Pattison Broadcast Group Limited Partnership :
  - CHWK-FM Chilliwack (Colombie-Britannique)
  - CIKT-FM Grande Prairie (Alberta)
  - CJVR-FM Melfort (Saskatchewan)
4. Le nom de la station de radio commerciale CKKS-FM Peace River (Alberta), énoncé à l'annexe de l'avis de consultation de radiodiffusion 2022-152, est corrigé de manière à lire **CKKX-FM Peace River (Alberta)**.

Secrétaire général